

Rapport Moral

Merci de vous être déplacés ce soir pour l'assemblée générale de notre association. Que vous soyez adhérents, élus, ou partenaires nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à Actions Enfance Jeunesse.

L'année 2008 nous permet d'espérer l'amélioration et le développement de nos projets, grâce au renouvellement du contrat Enfance Jeunesse. Ce contrat, signé entre la Communauté de Communes du Canton de Cormeilles et la Caisse d'Allocations Familiales, permet à notre association de bénéficier de moyens plus importants, pour la réalisation de nos différentes actions. Il est également à l'origine d'un partenariat efficace tout au long de l'année avec la 4C. Ainsi, depuis 2004, nous travaillons ensemble à la mise en place d'un service de qualité, en direction des enfants et des jeunes.

A ce jour, nous pouvons donc nous projeter plus largement vers un chantier qui nous tient à cœur depuis plusieurs années : développer des actions en directions des jeunes du canton. Jusqu'alors nous n'avons pu réaliser que des actions ponctuelles auprès des jeunes (sorties, ateliers à thème, camp l'été...). En raison de l'absence d'animateur référent à l'année et d'une structure d'accueil spécifique, ces activités n'ont pas toutes obtenues le succès escompté.

Suite à ce constat, il nous paraît impératif de recruter un animateur permanent, dont le travail consisterait à rentrer en contact avec les jeunes et à réaliser un programme éducatif et pédagogique tout au long de l'année. Un projet allant dans ce sens a été soumis à la 4C et nous espérons qu'il se concrétisera dans les mois à venir.

Cependant, l'absence de locaux spécifiques dédiés aux jeunes reste toujours une problématique. De plus, nous sommes tributaire des locaux des écoles maternelle et primaire de Cormeilles pour les grandes vacances, et de ce fait, nous ne sommes pas à l'abri d'éventuels travaux nous obligeant à nous déplacer dans d'autres locaux. C'est la raison pour laquelle, en début d'année, nous avons co-organisé avec l'AIMDCC, une réunion avec les différentes associations du Canton afin de recueillir leur avis et leurs besoins éventuels en vue de la création d'une maison des associations.

Bien que ce type de structure bénéficierait surtout, dans un premier temps, à l'AEJ et l'AIMDCC, il serait souhaitable que toutes les associations puissent s'y retrouver et s'y regrouper afin de joindre leurs intérêts communs. Créer un bâtiment destiné à accueillir les enfants et les jeunes, tout en réservant un espace spécifique dédié aux autres associations est un challenge très ambitieux mais néanmoins nécessaire pour la collectivité.

Conscients de la difficulté d'un tel projet, il faudra s'armer de patience et de persuasion pour le mener à bien. Nous espérons donc avoir le soutien des élus, sans qui la réalisation d'une maison des associations ne pourra voir le jour.

Nous remercions tout d'abord l'ensemble des représentants de la Communauté de Communes du Canton de Cormeilles et de la Caisse d'Allocations Familiales, qui nous soutiennent et nous aident dans la réalisation de nos projets, dans l'intérêt des enfants et des jeunes du Canton.

Nous tenons également à remercier l'ensemble de nos partenaires et plus particulièrement la Commune de Cormeilles, le Crédit Agricole, le Conseil Général, Jeunesse et Sports ainsi que tous les autres partenaires qui travaillent avec nous.

La Présidente
Marilyne MARINOV